



DORVAL

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

AVIS PUBLIC est donné que lors de la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le 17 mars 2025 à 20 h à la chapelle de la résidence « Quatre Vents » située au 12, avenue du Dahlia, le conseil municipal statuera sur la demande d'autorisation d'usage conditionnel pour l'immeuble suivant, le tout conformément au *Règlement sur les usages conditionnels RCM-60D-2015* :

Emplacement	Usage conditionnel
Lot 1 523 700 205, avenue Tulip Empiètement	Aménagement d'un logement intergénérationnel dans l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée existante.

Toute personne ou organisme intéressé relativement à cette demande pourra se faire entendre par le Conseil lors de cette séance.

DONNÉ À DORVAL, QUÉBEC, ce 28 février 2025.

(signé) Nathalie Hadida
Greffière